

# Licence professionnelle Développement social et médiation par le sport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement social et médiation par le sport. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028132

**HAL Id: hceres-02028132**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028132>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Développement social et médiation par le sport

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé et sport

Établissement déposant : Reims Champagne Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Développement social et médiation par le sport* a pour objectifs la formation d'intervenants, concepteurs et animateurs, dans le domaine socio-éducatif de l'insertion par la pratique physique et sportive de publics en difficultés. Cette LP vise à fournir les connaissances et les compétences nécessaires à la mise en œuvre de dispositifs et de pédagogies pour la prise en charge de ces publics en rupture sociétale.

La formation, d'une durée d'un an, s'adresse à des étudiants de niveau bac + 2 ou à des professionnels, ayant une connaissance et expérience du monde associatif ou sportif. Les enseignements sont dispensés sur le site de Reims, avec une alternance entre contenus théoriques et situations pratiques.

Cette mention, inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), vise l'insertion professionnelle dans les secteurs de l'intervention sociale (de l'animation et du développement local, de l'éducation par le sport).

## Analyse

Objectifs
<p>La formation a pour objectifs de répondre aux besoins de formation de spécialistes des <i>Pratiques de médiation par le sport</i>, dans le but d'améliorer les politiques d'intégration sociale par le sport qui se sont développées dans les collectivités locales, les centres socioculturels, etc.</p> <p>Cette LP vise l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles nécessaires à la construction de projets d'action visant à faire face, en relation avec une collectivité ou une institution, aux difficultés d'insertion sociale de différents publics. Ces acquisitions sont basées sur l'utilisation des activités physiques et sportives (APS) pour la mise en place de dispositifs de médiation socio-éducatif et pour l'encadrement de pratiques adaptées à un public varié.</p> <p>Les objectifs et la pertinence de cette formation sont clairement exposés et détaillés dans le dossier.</p> <p>Les débouchés (animateur socio-sportif, éducateur socio-sportif, coordinateur de projets d'insertion, intervenant en milieux spécialisés, etc.) sont clairement identifiés, et s'appuient sur une fiche inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).</p>

<b>Organisation</b>
<p>Le cursus est découpé en dix unités d'enseignements (UE), avec une répartition équilibrée (cinq au premier semestre (241 heures), cinq au second semestre (198 heures). Les contenus sont bien identifiés : connaissances théoriques, méthodologiques et didactiques, projet tutoré, stage. Des visites de structures et le travail de terrain avec des professionnels permettent une mise en situation pratique tout à fait pertinente. L'organisation pratique de la formation est cependant peu décrite dans le dossier.</p> <p>Le stage de treize semaines est réalisé en deux périodes (novembre-décembre et mars-avril) ce qui permet une progressivité dans l'implication de l'étudiant.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Cette formation est en place depuis de nombreuses années (2000) et répond à des besoins bien identifiés du champ de <i>l'Intervention sociale</i>. Le dossier fournit une analyse détaillée et tout à fait pertinente de la place de ce cursus, présenté comme complémentaire par rapport aux autres formations du domaine <i>Sanitaire et social</i> de l'établissement. Seule formation de ce type au sein de la région Grand Est Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, cette LP est bien positionnée dans le paysage et s'inscrit parfaitement dans le contexte socio-économique régional.</p> <p>Les partenariats avec les milieux socio-éducatifs, les milieux médico-sociaux sont nombreux, permettant un accueil et une découverte des milieux professionnels (par exemple : association sportive « Premier de Cordée », instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, maison d'enfance à caractère social, protection judiciaire de la jeunesse, ligue de l'enseignement, secours populaire français, etc.). En revanche, le type des partenariats/conventions pourrait être mieux précisé dans le dossier.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique est étoffée (seize intervenants), composée de six enseignants-chercheurs (EC) et de deux enseignants de l'unité de formation et de recherche (UFR) (53 % des heures), d'intervenants extérieurs comprenant cinq enseignants d'autres établissements (29 % des heures) et trois professionnels du secteur socio-éducatif (18 % des heures) ce qui est limité. La part d'enseignements théoriques et méthodologiques permettant une connaissance des publics et des milieux professionnels réalisée par les intervenants professionnels est faible et il conviendrait également de diversifier ces intervenants, de manière à avoir un plus large éventail de secteurs représentés et de métiers.</p> <p>La formation est pilotée par une équipe de cinq personnes dont les rôles sont clairement précisés. Cette équipe se réunit deux fois par an pour un bilan, à cela s'ajoutent des réunions informelles et une réunion annuelle d'un conseil de perfectionnement. Cet ensemble assure un pilotage complet de la formation.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs sur la période 2010-2014 sont relativement faibles (de 12 à 19 inscrits), à la hausse pour 2014-15 (27 inscrits), ce qui pourrait augurer d'une meilleure attractivité. L'origine est diversifiée (deuxième année de licence L2 ou troisième année de licence L3 <i>Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives</i> (STAPS, 40 %), brevets de technicien supérieur (11 %), diplômes universitaires de technologie (16 %), autres formations (33 %) en revanche il est étonnant qu'il n'y ait aucun inscrit en formation continue ou avec un dispositif de validation d'acquis (VAE/VAP). Le dossier indique qu'il s'agit d'un point à améliorer par un travail approfondi avec le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Le dossier indique des inscrits en formation continue à la Réunion (n=13) en 2011, sans aucune explication.</p> <p>Les taux de réussite au diplôme sont très satisfaisants : de 83 % à 90 % selon les années.</p> <p>Les données fournies indiquent des bons taux d'insertion (80 à 100 % des répondants), avec quelques diplômés en recherche d'emploi ou en poursuite d'études. Les emplois sont majoritairement dans les domaines de <i>l'Animation sportive et de l'éducation sportive</i>. Etant donné les effectifs et les taux de réponses (modestes), les résultats doivent être interprétés avec prudence.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Des travaux du laboratoire (EA 4692) « centre d'études et de recherche sur les emplois et les professionnalisations » alimentent les enseignements. L'aspect recherche est relativement développé dans la formation, un point à souligner, d'autant que ce n'est pas l'objet principal d'une LP. La formation à et par la recherche se fait notamment au travers du projet tutoré, d'enseignements de méthodologie de la recherche et du mémoire écrit à l'issue du stage.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Les connaissances et compétences professionnelles, les compétences transversales qui sont développées et attendues sont clairement exprimées dans le dossier. L'organisation de l'enseignement en travaux dirigés est un facteur favorable pour l'acquisition de connaissances et compétences professionnalisantes, de même que les échanges avec des professionnels sont des avantages pour une bonne professionnalisation.</p> <p>Cette licence professionnelle s'appuie sur une fiche inscrite au RNCP et ouvre le droit à l'obtention d'une carte professionnelle d'éducateur sportif, ce qui est un atout pour l'insertion professionnelle.</p> <p>La connaissance des secteurs professionnels est complétée grâce à un stage encadré par les professionnels mais aussi par les projets tutorés en partenariat avec le monde associatif. Des exemples de ces projets sont présentés dans le dossier et témoignent du dynamisme de ces actions et de leur caractère formateur.</p> <p>L'implication et la participation des professionnels dans les enseignements théoriques devraient être renforcées, et les modalités de leur accompagnement des étudiants précisées (en quoi consistent ces partenariats ?).</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le stage a une place importante au sein de la formation (treize semaines, réalisé en deux périodes) en fonction d'un projet proposé par la structure d'accueil ou par l'étudiant, permettant la mise en place d'actions visant à l'intégration et à l'insertion sociale par les activités physiques et sportives. Cette organisation en deux périodes permet une progressivité dans le niveau de responsabilité et doit contribuer à la professionnalisation. Les stages sont encadrés par un tuteur universitaire avec visite sur place et par un tuteur professionnel.</p> <p>Le stage est évalué par un mémoire de stage avec soutenance en présence du tuteur universitaire et du tuteur professionnel et une évaluation de l'activité de l'étudiant. Ce suivi de stage est plus formalisé depuis la rentrée 2016 avec un cahier des charges permettant d'évaluer l'acquisition de compétences professionnelles.</p> <p>Au cours du cursus un projet tutoré est réalisé en petits groupes sur l'année, évalué par un mémoire et une présentation orale. L'absence d'information sur le volume horaire global du projet tutoré ne permet pas d'apprécier sa part réelle.</p> <p>Stage et projet tutorés sont bien valorisés dans le cursus en termes de European credits transfer system (ECTS) avec 14 ECTS chacun.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Le dossier indique une absence actuellement de mobilité entrante ou sortante, les étudiants peuvent néanmoins réaliser leur stage à l'étranger sous réserve des conditions d'accueil et d'encadrement. Un partenariat avec une association au Sénégal s'est arrêté en 2014, en raison de difficultés d'accueil sur place.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le nombre d'inscrits est inférieur à la capacité d'accueil affichée de 30 étudiants (entre 12 et 19 inscrits de 2010 à 2014, 27 inscrits en 2015). La sélection se fait sur dossier et épreuve écrite et orale, ce mode de recrutement est assez courant dans les LP. le dossier ne donne pas de précision sur ces épreuves, ni sur le nombre de candidatures sur le quinquennal passé, ce qui ne permet pas d'apprécier l'attractivité de la formation pour cette période. Le dossier indique 25 dossiers retenus sur 33 pour la promotion 2016-17.</p> <p>La LP est ouverte pour les candidats ayant un niveau Bac +2 et/ou une connaissance et expérience du monde associatif et sportif, ce qui est cohérent avec les objectifs de formation.</p> <p>Il n'y a pas de dispositif particulier d'aide à la réussite hormis le dépôt de documents sur la plate-forme numérique permettant un travail en autonomie.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement est dispensé en présentiel, sous forme de travaux dirigés ce qui est adapté à la professionnalisation. La formation propose les aménagements d'horaires et de modalités de contrôle des connaissances (MCC) « classiques » pour les étudiants avec statut particulier. Un dispositif d'accompagnement des étudiants handicapés est mis en place par la mission handicap de l'établissement.</p> <p>Le dossier indique que le cursus peut être suivi en formation continue (FC) ou en alternance avec des aménagements au cas par cas. Cela n'a concerné aucun étudiant ces dernières années, ce qui constitue un point à améliorer (ce qui est d'ailleurs souligné dans le dossier), au vu des objectifs d'une LP et interroge par rapport à l'attractivité de la formation.</p> <p>Le dossier mentionne l'alternance comme un point fort de ces modalités d'enseignement, mais manque de précision sur l'organisation de cette alternance au cours du quinquennal (le calendrier fourni étant celui de 2016-17, est ce la même alternance de cinq à sept semaines de cours avec une période de stage ?).</p> <p>Le numérique est peu intégré dans la formation (supports de cours, messagerie), alors que cet outil pourrait contribuer à développer l'accueil d'étudiants en formation continue.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les Modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont fournies. Elles sont variées (oral, écrit, dossier, mémoire, suivi de stage, rapport, interventions) ce qui permet d'évaluer différentes compétences. Elles sont sous forme de contrôle continu et contrôle terminal, ce qui assure un suivi des acquisitions.</p> <p>La composition des jurys et les modalités pratiques sont renseignées de manière succincte, ce qui ne permet pas d'apprécier le fonctionnement. Les jurys sont composés de membres enseignants chercheurs EC et enseignants de l'UFR et il ne semble pas qu'il y ait de professionnels impliqués dans l'évaluation en dehors du suivi de stage et de la soutenance orale du rapport.</p> <p>Le dossier mentionne, sans donner plus de précisions, que les règles de délivrance des ECTS et du diplôme suivent l'arrêté du 22 janvier 2014.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences sont clairement décrites dans la fiche RNCP.</p> <p>Le dossier ne fait pas apparaître de modalités particulières : Il n'y a pas de portefeuille de compétences actuellement (ou équivalent), permettant de suivre ces acquisitions, un point indiqué à juste titre dans le dossier comme devant être amélioré. La fiche de suivi de stage qui vient d'être mise en place peut permettre une appréciation des compétences pratiques en situation.</p> <p>Une annexe descriptive au diplôme (ADD) est fournie mais qui est incomplète (une seule page, problème de numérisation ?)</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi est réalisé par un observatoire de l'établissement avec des enquêtes à six mois après le diplôme, et aussi par des enquêtes internes à l'UFR. Les modalités de ces dernières ne sont pas précisées.</p> <p>Les résultats sont fournis dans le dossier et font l'objet d'une analyse.</p> <p>Il conviendrait de faire ce suivi sur du plus long-terme, de manière à mieux pouvoir apprécier l'insertion professionnelle.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La composition du conseil de perfectionnement est clairement indiquée, avec un équilibre à part égale des représentants des enseignants, des étudiants et anciens diplômés, et des milieux socio-professionnels ; s'y ajoutent des membres invités. Son fonctionnement est effectif, il participe au fonctionnement de la formation, et à la définition des orientations et des compétences. Il se réunit au moins une fois par an. Il constitue un outil important de l'autoévaluation de la formation.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée au travers de réunions semestrielles de bilan et par un questionnaire (fourni dans le dossier) qui permet une appréciation UE par UE et dont les résultats sont présentés en conseil de perfectionnement et à l'ensemble des enseignants.</p> <p>Un bilan est fourni en exemple dans le compte rendu du conseil de perfectionnement annexé au dossier et montre une prise en compte de ces évaluations et autoévaluations dans le pilotage de la formation. Le dossier, présenté avec une analyse en points forts, points à améliorer et pistes d'amélioration, pour chaque <i>item</i>, atteste aussi de cette démarche.</p> <p>Le pilotage de la formation peut ainsi s'appuyer sur des procédures d'évaluation et autoévaluation opérationnelles.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation bien positionnée dans le contexte socio-économique.
- Une formation qui répond à des besoins et avec un bon taux d'insertion professionnelle.

- Un conseil de perfectionnement assurant un pilotage efficace.
- L'organisation du stage en deux périodes.
- Des outils d'évaluation et autoévaluation opérationnels.
- L'organisation de l'enseignement conduisant à l'acquisition de compétences, et le lien avec la pratique professionnelle.

#### Points faibles :

- Un manque de diversification des intervenants professionnels.
- Une part faible d'enseignements théoriques réalisés par les intervenants professionnels (hors enseignants).
- La faiblesse de la formation continue.
- L'absence d'outil formalisé permettant un suivi de l'acquisition des compétences.

#### Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation bien positionnée au niveau régional, qui répond à des attentes, ce dont témoigne le bon taux d'insertion des diplômés. Les objectifs sont clairement définis, et les enseignements s'accompagnent de mises en situation pratique devant contribuer à cette professionnalisation. Des informations plus détaillées dans le dossier sur l'organisation permettraient de mieux apprécier l'articulation des semestres. Il conviendrait de se doter d'un outil formalisé de suivi des compétences au long du cursus.

Le pilotage est assuré avec efficacité par une équipe de formation et par un conseil de perfectionnement ayant un rôle important dans l'autoévaluation.

La part d'enseignements réalisés par des professionnels (hors enseignants du secondaire) est faible et ces professionnels sont peu nombreux. Il conviendrait de développer davantage de partenariats de manière à diversifier ces intervenants. Une communication renforcée auprès des secteurs professionnels pourrait aussi permettre de développer la formation continue (aucun inscrit ces dernières années), de même qu'une utilisation plus large du numérique pourrait aussi faciliter le suivi de la formation par ces étudiants.



# Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims  
Champagne-Ardenne***

**À**

**Monsieur Michel COSNARD  
Président du Hcéres**

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Développement social et médiation par le sport*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

### Commentaires du responsable de la formation :

La licence professionnelle Développement Social et Médiation par le Sport ne sera pas renouvelée dans le prochain contrat, en raison de l'évolution du bassin d'emploi relatif à la formation, du niveau d'implication des professionnels du secteur, et d'un choix d'orientation stratégique qui permettra une meilleure complémentarité de la future offre de formation de l'UFR STAPS.

Les remarques de l'HCERES sont prises compte dans le nouveau projet de licence professionnelle qui sera proposé et orienté vers l'AGOAPS. Cette licence en lien étroit avec des fédérations sportives permettra des interventions de professionnels nombreux et diversifiés. La formation sera découpée en blocs de compétences favorisant la formation continue d'un public notamment issu des diverses fédérations sportives partenaires dont les projets pourront être financés par les différents fonds de formation.

Le suivi des étudiants se fera notamment par un portefeuille de compétences.

Le numérique, les objets connectés d'évaluation, le emarketing auront une place de choix dans la formation ainsi que dans les projets tutorés.